



Ecrit par Echo du Mardi le 21 février 2023

SCI LEBLANC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 février 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 23.01.2023 par Me SURDON Jean-François notaire associé de la société civile professionnelle dénommée « SCP SURDON DEPRAD-SURDON » titulaire de deux offices notariaux à MONTEUX (Vaucluse) 6 rue Stendhal et à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Vaucluse) 76 avenue de la République

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI LEBLANC

Capital social : 1 000 euros (apport en numéraire)

Siège social : 12 G Boulevard d'Althen des Paluds 84170 MONTEUX

Objet : L'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par location ou autrement à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit prêts ou facilités de caisses avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société

Gérance : M Didier LEBLANC demeurant 423 rue Aimé Dupré 84170 MONTEUX pour une durée illimitée

Cession de parts sociales : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous



Ecrit par Echo du Mardi le 21 février 2023

SSP. Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON